

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT VERDUN — 3 DÉCEMBRE 2002

Une séance de consultation publique est tenue le mardi 3 décembre 2002 à 18 h, en la salle 205 du bureau d'arrondissement Verdun.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Georges Bossé, président du conseil d'arrondissement, ainsi que les conseillers Ginette Marotte et Laurent Dugas.

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Benoît Malette, chef de division urbanisme, Service de l'aménagement urbain et services aux entreprises
Mme Louise Hébert, secrétaire du conseil d'arrondissement

RÈGLEMENT DE ZONAGE 1700-15 — PREMIER PROJET

Règlement modifiant le règlement de zonage 1700, tel qu'amendé, de façon à :

- **diminuer la zone P02-01 de manière à créer une zone commerciale C02-115 vouée à la restauration.**

Le président de l'assemblée invite M. Benoît Malette, chef de division urbanisme, Service de l'aménagement urbain et services aux entreprises, à expliquer ce projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption, ainsi que les personnes présentes à s'exprimer sur ce projet de règlement.

Neuf (9) personnes demandent à être entendues et sont entendues.

FIN DE LA SÉANCE à 18 h 45.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE